

**COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES**

1719th meeting of the Council

- Energy -

Brussels, 10 December 1993

The official press release was unavailable. A summary of the meeting has been reproduced from the Bulletin of the European Communities, No. 12-1993.

### **1719th meeting**

**1.7.19. Energy (Brussels, 10 December).**

**Previous meeting:** Bull. EC 6-1993, point 1.6.12

**President:** Mr Wathelet, Belgian Deputy Prime Minister and Minister for Economic Affairs.

**Commission:** Mr Matutes.

#### ***Main items***

- Grant and use of authorizations for the prospection, exploration and production of hydrocarbons: common position on a proposal for a Directive agreed(→ point 1.2.122).**
- Aid code for the coal industry: assent on a decision agreed (→ point 1.2.125).**

#### ***Other business***

- Internal market in electricity and natural gas: exchange of views.**
- Nuclear safety in the countries of Central and Eastern Europe and the former Soviet Union: discussed.**
- Energy policy between now and 2005: state of play.**
- Trans-European energy networks and economic and social cohesion: exchange of views.**
- European Energy Charter: state of play.**
- Thermie programme: reviewed.**

## **United Kingdom**

**1.2.222.** Commission decision on launching aid for the Milk Marque cooperative.

*Adopted on 8 December.* Milk Marque will replace, on a voluntary membership basis, the Milk Marketing Board for England and Wales, to be abolished. The aid will cover expenditure on informing producers of the options open to them. The Commission has however opened the procedure in regard to the planned transfer of the Milk Marketing Board's assets to Milk Marque (→ point 1.2.223).

### *Decision to open procedure*

Bull. EC 12-1993

82

## **Italy**

**1.2.225.** Commission decision on aid for farms affected by drought in Sardinia.

*Adopted on 8 December.* The Commission considered that the aid, consisting of reduced irrigation water charges, could be seen as an aid to popularize irrigation techniques and as such compatible with the common market.

Bull. EC 12-1993

83

Ref: BIO/93/308

433

DAT DOC December 9, 1993

PREPARATION ENERGY COUNCIL OF 10 DECEMBER 1993

Le Conseil se reunira a partir de 10H00 et aura a son ordre du jour plusieurs points qui feront l'objet de debats sans que l'on s'attende a aucune adoption formelle.

Voici les principaux dossiers en discussion:

- REGIME COMMUNAUTAIRE DES INTERVENTIONS DES ETATS MEMBRES EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE HOUILLERE

Il s'agit du seul point ou une decision est necessaire puisque le regime actuel qui permet les aides d'Etat dans certains cas specifiques expire a la fin de cette annee. Le nouveau regime propose par la Commission est base sur deux principes:

- la reduction graduelle des couts de production, menant a la reduction des aides;
- la transparence des aides notamment par le biais de leur budgetisation (ou des mecanismes strictement equivalents) dans les comptes de pertes et profits des entreprises.

La Commission a tenu compte du fait que les moyens de mise en oeuvre doivent etre dotes de 'flexibilite' suffisante afin de pouvoir arriver a une restructuration du secteur tout en tenant compte des aspects sociaux et regionaux qui se posent aux Etats membres producteurs de charbon.

Quelques points restent a resoudre dont:

- La reference demandee par l'Allemagne a la SECURITE D'APPROVISIONNEMENT comme une des raisons pouvant justifier l'octroi d'aides.

- La duree du regime - invoquee par l'IT qui maintient une reserve generale. Cette delegation estime que la periode 1994/2002 est trop longue et prefererait deux etapes. Mais en realite l'IT cherche a etablir une relation entre le regime d'aides au charbon et celui en faveur de la siderurgie.

Etant donne que cette decision doit etre prise a l'unanimite, le scenario possible sera l'ADOPTION VENDREDI D'UNE POSITION COMMUNE, l'adoption formelle pouvant intervenir comme point 'A' apres le Conseil Industrie du 17 decembre prochain (probablement).

- PROPOSITION DE DIRECTIVE SUR LES CONDITIONS D'OCTROI ET D'EXERCICE DES AUTORISATIONS DE PROSPECTER, D'EXPLORER ET DE PRODUIRE DES HYDROCARBURES

Malgré quelques points encore en discussion et concernant particulièrement le Danemark, il y a une nette volonté d'aboutir. La Présidence n'exclut pas la possibilité de créer un groupe de travail qui siègera en parallèle au Conseil. Dans ce cadre il y aura probablement l'adoption d'une position commune.

- PROPOSITION DE DIRECTIVES CONCERNANT LES REGLES COMMUNES POUR LE MARCHÉ INTERIEUR DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ

Le Commissaire Abel Matutes fera une présentation orale de ces propositions révisées qui viennent d'être adoptées par la Commission (voir note Bio n. 306).

Les ministres procéderont à un débat d'orientation politique et enverront le dossier au groupe de travail qui étudiera le dossier dans le cadre de la Présidence grecque.

- SECURITE NUCLEAIRE DANS LES PECO ET ANCIENNE UNION SOVIETIQUE

La Commission transmettra au Conseil une communication sur le sujet, suite à la demande qui lui a été adressée par le Conseil en juin dernier. Étant donné les courts délais, le Conseil n'a pas pu analyser la matière avant la réunion de vendredi. Probablement le Coreper sera chargé de faire cette analyse en vue d'une prochaine discussion au Conseil (Affaires générales ou Énergie). L'objectif poursuivi est de définir une stratégie par la Communauté dans son ensemble qui guidera à la fois l'utilisation des fonds communautaires et des fonds internationaux et nationaux.

- EXAMEN DES POLITIQUES ENERGETIQUES DES ETATS MEMBRES ET REVISION DES OBJECTIFS DE LA COMMUNAUTE A L'HORIZON 2005

Ce thème, qui a déjà fait l'objet de discussions entre les Directeurs-Généralx de l'Énergie des États membres sera introduit par le Commissaire Matutes et fera l'objet d'un débat.

D'après le Commissaire, la réflexion doit tourner autour de trois thèmes majeurs:

- le rôle de l'énergie dans l'amélioration de la compétitivité économique;
- la sécurité d'approvisionnement;
- l'intégration de la politique de protection de l'environnement.

Le but de l'exercice sera de définir les éléments d'une politique future ainsi que de mettre en lumière le niveau le plus approprié de sa mise en œuvre.

- CHARTE EUROPEENNE

Le point sera fait sur l'état des travaux. La Communauté après avoir pris connaissance des difficultés de la Russie liées à l'absence

actuelle de legislation appropriée a pris l'initiative de proposer une approche en deux etapes. Ce principe a déjà été accepté par le Conseil Affaires Generales. Des contacts bilateraux informels ont eu lieu entre la Communauté Européenne et la Russie sur le contenu de cette initiative - les deux parties ont manifesté l'intention de poursuivre les négociations sur cette base et de conclure dans les meilleurs delais.

La session plénière de la Charte qui se déroulera a Bruxelles du 14 au 18 se penchera également sur cette approche en deux etapes.

La Commission que la Communauté confirme sa volonté de conclure l'accord de base a bref delai avec la Russie et les autres parties contractantes qui seront en position de signer. Une procédure appropriée pourrait permettre a d'autres de s'y associer ultérieurement.

#### DIVERS

La Commission présentera une évaluation a mi-parcours du Programme THERMIE; les ministres aborderont la question du remplacement de Mme. Helga STEEG, Directeur Executif de l'AIE qui a annoncé son départ dans le courant de l'année prochaine.

\* \* \*

Ref: BIO/93/308/1

DATE DOC: December 13, 1993

ENERGY COUNCIL OF 10 DECEMBER 1993

Le Conseil se reunira a partir de 10H00 et aura a son ordre du jour plusieurs points qui feront l'objet de debats sans que l'on s'attende a aucune adoption formelle.

Voici les principaux dossiers en discussion:

- REGIME COMMUNAUTAIRE DES INTERVENTIONS DES ETATS MEMBRES EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE HOUILLERE

Il s'agit du seul point ou une decision est necessaire puisque le regime actuel qui permet les aides d'Etat dans certains cas specifiques expire a la fin de cette annee. Le nouveau regime propose par la Commission est base sur deux principes:

- la reduction graduelle des couts de production, menant a la reduction des aides;
- la transparence des aides notamment par le biais de leur budgetisation (ou des mecanismes strictement equivalents) dans les comptes de pertes et profits des entreprises.

La Commission a tenu compte du fait que les moyens de mise en oeuvre doivent etre dotes de 'flexibilite' suffisante afin de pouvoir arriver a une restructuration du secteur tout en tenant compte des aspects sociaux et regionaux qui se posent aux Etats membres producteurs de charbon.

Quelques points restent a resoudre dont:

- La reference demandee par l'Allemagne a la SECURITE D'APPROVISIONNEMENT comme une des raisons pouvant justifier l'octroi d'aides.
- La duree du regime - invoquee par l'IT qui maintient une reserve generale. Cette delegation estime que la periode 1994/2002 est trop longue et prefererait deux etapes. Mais en realite l'IT cherche a etablir une relation entre le regime d'aides au charbon et celui en faveur de la siderurgie.

Etant donne que cette decision doit etre prise a l'unanimite, le scenario possible sera l'ADOPTION VENDREDI D'UNE POSITION COMMUNE, l'adoption formelle pouvant intervenir comme point 'A' apres le Conseil Industrie du 17 decembre prochain (probablement).

- PROPOSITION DE DIRECTIVE SUR LES CONDITIONS D'OCTROI ET D'EXERCICE DES AUTORISATIONS DE PROSPECTER, D'EXPLORER ET DE PRODUIRE DES HYDROCARBURES

Malgré quelques points encore en discussion et concernant particulièrement le Danemark, il y a une nette volonté d'aboutir. La Présidence n'exclut pas la possibilité de créer un groupe de travail qui siègera en parallèle au Conseil. Dans ce cadre il y aura probablement l'adoption d'une position commune.

- PROPOSITION DE DIRECTIVES CONCERNANT LES REGLES COMMUNES POUR LE MARCHÉ INTERIEUR DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ

Le Commissaire Abel Matutes fera une présentation orale de ces propositions révisées qui viennent d'être adoptées par la Commission (voir note Bio n. 306).

Les ministres procéderont à un débat d'orientation politique et enverront le dossier au groupe de travail qui étudiera le dossier dans le cadre de la Présidence grecque.

- SECURITE NUCLEAIRE DANS LES PECO ET ANCIENNE UNION SOVIETIQUE

La Commission transmettra au Conseil une communication sur le sujet, suite à la demande qui lui a été adressée par le Conseil en juin dernier. Étant donné les courts délais, le Conseil n'a pas pu analyser la matière avant la réunion de vendredi. Probablement le Coreper sera chargé de faire cette analyse en vue d'une prochaine discussion au Conseil (Affaires générales ou Énergie). L'objectif poursuivi est de définir une stratégie par la Communauté dans son ensemble qui guidera à la fois l'utilisation des fonds communautaires et des fonds internationaux et nationaux.

- EXAMEN DES POLITIQUES ENERGETIQUES DES ETATS MEMBRES ET REVISION DES OBJECTIFS DE LA COMMUNAUTE A L'HORIZON 2005

Ce thème, qui a déjà fait l'objet de discussions entre les Directeurs-Généralx de l'Énergie des États membres sera introduit par le Commissaire Matutes et fera l'objet d'un débat.

D'après le Commissaire, la réflexion doit tourner autour de trois thèmes majeurs:

- le rôle de l'énergie dans l'amélioration de la compétitivité économique;
- la sécurité d'approvisionnement;
- l'intégration de la politique de protection de l'environnement.

Le but de l'exercice sera de définir les éléments d'une politique future ainsi que de mettre en lumière le niveau le plus approprié de sa mise en œuvre.

- CHARTE EUROPEENNE

Le point sera fait sur l'état des travaux. La Communauté après avoir pris connaissance des difficultés de la Russie liées à l'absence actuelle de

legislation appropriée a pris l'initiative de proposer une approche en deux étapes. Ce principe a déjà été accepté par le Conseil Affaires Générales. Des contacts bilatéraux informels ont eu lieu entre la Communauté Européenne et la Russie sur le contenu de cette initiative - les deux parties ont manifesté l'intention de poursuivre les négociations sur cette base et de conclure dans les meilleurs délais.

La session plénière de la Charte qui se déroulera à Bruxelles du 14 au 18 se penchera également sur cette approche en deux étapes.

La Commission que la Communauté confirme sa volonté de conclure l'accord de base à bref délai avec la Russie et les autres parties contractantes qui seront en position de signer. Une procédure appropriée pourrait permettre à d'autres de s'y associer ultérieurement.

#### DIVERS

La Commission présentera une évaluation à mi-parcours du Programme THERMIE; les ministres aborderont la question du remplacement de Mme. Helga STEEG, Directeur Exécutif de l'AIE qui a annoncé son départ dans le courant de l'année prochaine.

\* \* \*